

Demande de Branchement Eau / Assainissement

Branchement d'eau potable
Branchement d'assainissement
Branchement d'eau pluviale

Informations sur la propriété à raccorder

Adresse du lieu desservi

Code postal Commune.....

références cadastrales : **section** : **parcelle(s)** :

n° de permis de construire, certificat d'urbanisme, autorisation de lotir :

construction neuve

construction existante

maison individuelle en lotissement

maison individuelle hors lotissement

habitat collectif

Nom de l'opération :

locaux professionnels

autres activités :

Assainissement :

assainissement collectif assainissement non collectif

eaux usées non domestiques

Identification du demandeur et payeur

Mme/M. Nom.....Prénom :

Entreprise

Date et lieux de naissance.....

N°SIRET (obligatoire) (Joindre un extrait Kbis de votre société)

Adresse:.....

Code postal Ville

Téléphone..... Courriel

NB : L'entreprise titulaire des travaux doit effectuer une demande d'autorisation de voirie auprès de la commune concernée ou du gestionnaire de voirie concernée, ainsi que les DICT, Tous travaux de génie civil et remise en état des voiries publiques sont à la charge du demandeur.

Le recours à une entreprise autorisée par le service des eaux est obligatoire pour la réalisation de la partie publique des branchements.

Afin d'étudier les dernières modalités de réalisation du (des) branchement(s), vous devez contacter un technicien du service des eaux :

Mme Noel Baron ou M. Chazalmartin au 04 76 99 09 23

La mise en service de vos branchement ne pourra se faire sans un contrôle de conformité du (des) branchement(s).

Je m'engage à régler les frais de dossiers au service des eaux. Je déclare accepter de me conformer aux prescriptions fixées d'une part, par le règlement du service de distribution d'eau potable et d'autre part, par le règlement d'assainissement (dans le cas d'un raccordement à l'égout).

Fait le

Signature :